



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Engagement de la France au profit d'une culture stratégique européenne commune

Question écrite n° 25074

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de Mme la ministre des armées sur l'engagement de la France en faveur de l'émergence d'une culture stratégique européenne commune. Au cours des derniers mois, d'importantes actions ont été engagées en faveur de l'émergence d'une culture stratégique commune, notamment l'Initiative européenne d'intervention ou la « Fabrique Défense ». Le Collège européen de sécurité et de défense, créé en 2005, est un incubateur et un vecteur des plus importants de cette culture européenne de la sécurité et de la défense que la France a activement contribué à établir et à développer. Le Collège est le cadre de réalisation de nombre d'activités destinées à stimuler et diffuser cette culture stratégique commune, telles que l'initiative « Erasmus militaire » pour les écoles d'officiers, un Forum européen des lycées militaires, ou l'élaboration d'un cadre européen et sectoriel des compétences des officiers militaires français. Cependant, force est de constater que malgré la force de sa conviction, exprimée au plus haut niveau de l'État, la France n'est pas rentrée ou n'est plus active dans ces initiatives. Pour que cette culture stratégique soit réellement commune, il importe tout autant que la France s'y reflète et que l'Europe se reflète dans la culture de sécurité et de défense française. Cela ne peut passer que par la participation effective et la contribution active de la France aux initiatives européennes en la matière. L'heure de la définition des priorités que la France souhaiterait porter, lors de sa présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2022, approche. Aussi, il souhaiterait savoir quelles actions en faveur d'une participation accrue de la France au sein des initiatives déjà existantes sont prévues, et si de nouvelles actions destinées à stimuler une culture stratégique commune seront proposées à l'échelle européenne.

Texte de la réponse

L'émergence d'une culture stratégique commune est devenue une nécessité pour les Européens, afin de lutter contre les défis globaux auxquels ils sont désormais confrontés, et de forger durablement une souveraineté et une autonomie stratégiques européennes. Le collège européen de sécurité et de défense, vecteur majeur de cette culture, est organisé comme un réseau entre les instituts nationaux, académies et institutions au sein de l'Union européenne traitant de la sécurité et des questions de politique de défense. Sa mission et ses objectifs sont notamment d'offrir une formation dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), au niveau stratégique afin de développer et promouvoir une compréhension commune de la PSDC au sein du personnel civil et militaire, ainsi qu'à identifier et diffuser les pratiques issues de la PSDC. La France (Institut des hautes études de défense nationale) lancera avec l'Allemagne (Institut fédéral des hautes études de sécurité - BAKS) et la Belgique (Institut royal supérieur de défense & Egmont), en 2020, une série de cours-pilotes sur la stratégie européenne globale, destinés aux dirigeants de haut niveau de l'ensemble du spectre de la défense et de la diplomatie et du secteur privé. L'objectif premier de ces séminaires sera de rassembler des acteurs de la défense de chacun des États membres pour échanger, et ainsi, mieux comprendre les différences nationales et les opportunités, pour une action commune de l'UE en matière de sécurité et défense. Toutefois, les actions entreprises par la France pour faire émerger une culture stratégique partagée ne se limitent pas au seul cadre du collège européen de sécurité et de défense. La France s'est investie en portant le projet La

Fabrique Défense qui consiste en l'organisation de diverses manifestations tout au long de l'année 2019-2020, pour promouvoir « l'esprit de défense ». Cet événement inédit, tourné vers la jeunesse, contribuera à forger une culture stratégique commune, tout en rendant la défense plus compréhensible et accessible. Afin de définir des priorités stratégiques communes et de s'investir collectivement dans l'organisation de leur sécurité, les Européens ont développé plusieurs initiatives multilatérales telles que l'Initiative européenne d'intervention (IEI). Ce cadre de coopération, au sein duquel la France et onze autres nations européennes anticipent ensemble les défis futurs et travaillent de concert aux opérations, contribue à renforcer l'UE et l'OTAN, sans les dupliquer. En renforçant l'interopérabilité entre ses membres, il permet la mise en place de coopérations pragmatiques qui visent à améliorer la capacité des Européens à assurer leur propre sécurité, de façon plus efficace, flexible et réactive. Enfin, les différentes missions menées en commun, dans le cadre de l'UE, de l'OTAN ou dans des formats multilatéraux, telles que les initiatives portées par la France dans le Golfe arabo-persique (mission maritime européenne de surveillance EMASoH) et en bande sahélo-saharienne (groupement de forces spéciales européennes Takuba), contribuent à l'appropriation, de manière concrète, de cette culture stratégique partagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25074

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 décembre 2019](#), page 10663

Réponse publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7960